Docusign Envelope ID: 522FD7B3-5264-80A0-8399-19440C3C7C5F

MABEMA
SAS au capital de 87 787 euros,
immatriculée au RCS de SALON-DE-PROVENCE sous le numéro 479 949 026,
dont le siège social est situé 4 RUE DE VIENNE, ZONE INDUSTRIELLE LES ESTROUBLANS, 13127 VITROLLES

TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2026

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 360 677,33 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « report à nouveau » présente un solde positif de 1 614 569,43 euros.

Il est décidé d'affecter le résultat de l'exercice en totalité au compte « autres réserves ».

L'Assemblée générale décide de mouvementer 1 614 569,43 euros depuis le solde du compte « report à nouveau » vers le compte « autres réserves ».

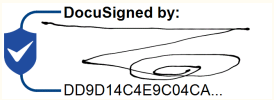
À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 1 975 246,76 euros et le compte « report à nouveau » présentera un solde nul.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Les Dirigeants

Zone de signature



Certifié conforme

Docusign Envelope ID: 522FD7B3-5264-80A0-8399-19440C3C7C5F

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS MABEMA

4 RUE DE VIENNE

ZONE INDUSTRIELLE LES ESTROUBLAN

13127 VITROLLES

"Certifiés conformes par le Président M. Benoit ZOZOR"

DocuSigned by:
DD9D14C4E9C04CA...

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025 Brut	31/12/2025 Amort. et Dépréc.	31/12/2025 Net	31/12/2024 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)	74 542	49 326	25 217	31 605
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	366 000		366 000	366 000
	Constructions	2 452 872	1 147 089	1 305 783	1 407 916
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	118 016	19 087	98 929	76 183
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations	418 478		418 478	418 478
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	3 355 366	1 166 176	2 189 190	2 268 577
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 102		1 102	
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	83 374	15 450	67 924	38 421
	Autres créances	753 696		753 696	466 778
	Charges constatées d'avance	640		640	219
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	64 973		64 973	34 942
	Total de l'actif circulant (IV)	903 784	15 450	888 335	540 360
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	4 333 693	1 230 951	3 102 742	2 840 543

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à moins d'un an	837 710	520 867

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 87 787)	87 787	87 787
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	176 000	176 000
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	8 779	8 779
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 614 569	1 359 014
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	360 677	255 555
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	2 247 812	1 887 135
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	787 882	895 769
	Emprunts et dettes financières divers (2)	15 624	13 324
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 402	2 817
	Dettes fiscales et sociales	27 613	19 335
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 441	10 200
	Produits constatés d'avance	11 966	11 962
	Total des dettes (1) (IV)	854 929	953 407
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	3 102 742	2 840 543

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	854 929	953 407
(2)	Dont emprunts participatifs		

Docusign Envelope ID: 522FD7B3-5264-80A0-8399-19440C3C7C5F

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	215 746		215 746	241 679
	Montant net du chiffre d'affaires	215 746		215 746	241 679
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			56 898	29
	Total des produits d'exploitation (I)			272 644	241 708
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			76 487	37 337
	Impôts, taxes et versements assimilés			44 390	48 307
	Salaires			7 641	7 553
	Cotisations sociales			45 781	45 039
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			122 027	105 093
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				15 450
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			148	7
	Total des charges d'exploitation (II)			296 475	258 785
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(23 832)	(17 076)

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(23 832)	(17 076)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	384 424	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	21 476	15 977
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		267 299
	Total des produits financiers (V)	405 900	283 276
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	21 391	10 205
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (VI)	21 391	10 205
	2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	384 509	273 071
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	360 677	255 994
	Produits exceptionnels (VII)		
	Charges exceptionnelles (VIII)		199
	4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(199)
	Participation des salariés aux résultats (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)		240
	Total des produits (I+III+V+VII)	678 544	524 984
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	317 866	269 429
	BENEFICE OU PERTE	360 677	255 555

(2) dont produits concernant les entités liées		
(3) dont intérêts concernant les entités liées		

Docusign Envelope ID: 522FD7B3-5264-80A0-8399-19440C3C7C5F

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 102 742** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **678 544** euros et un total **charges** de **317 866** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **360 677** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Docusign Envelope ID: 522FD7B3-5264-80A0-8399-19440C3C7C5F

Règles et méthodes comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Frais d'établissement

	31/12/2025	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital		25 217	
TOTAL		25 217	

Frais de recherche

	31/12/2025	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Fonds commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Total immobilisations incorporelles	74 542					74 542
Total immobilisations corporelles	2 900 636		55 857		19 605	2 936 888
Total immobilisations financières	418 478					418 478
TOTAL	3 393 656		55 857		19 605	3 429 909

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles	42 937	6 388		49 326
Total immobilisations corporelles	1 050 537	115 639		1 166 176
TOTAL	1 093 474	122 027		1 215 501

Provisions

Règlement ANC 2022-06

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2025
Provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation	15 450			15 450
TOTAL	15 450			15 450

Capital social

Règlement ANC 2022-06

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		87 787,00	1,0000	87 787,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		87 787,00	1,0000	87 787,00

Créances

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges constatées d'avances	837 710	837 710	
TOTAL	837 710	837 710	

Dettes

	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	787 882	787 882		
Dettes financières diverses	15 624	15 624		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 402	10 402		
Dettes fiscales et sociales	27 613	27 613		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 441	1 441		
Produits constatés d'avance	11 966	11 966		
TOTAL	854 929	854 929		

Plusieurs postes du Bilan

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Rémunérations des Dirigeants

	31/12/2025
Rémunérations des membres :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen DIF

	31/12/2025
Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF	
Volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande	

Répartition des effectifs par catégorie

	31/12/2025	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers		
Employés, techniciens, agents de maîtrise		
Cadres et ingénieurs		1
Autres catégories		
TOTAL		1

Identité de la société Mère

Dénomination sociale - Siège social	Forme	Capital	31/12/2025 % Détenu

Numans
Audit



MABEMA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31/12/2025

Numans
Audit

MABEMA

SAS au capital de 87 787 €
4 rue de Vienne
13127 VITROLLES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale des associés de la société MABEMA,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Lyon
3 Rue de Mailly,
69300 Caluire-et-Cuire

T. 04.72.00.59.60
M. contact@numansgroupe.com
I. www.numansgroupe.com

Société de Commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon-Riom.
SELAS au capital de 40 000 €. RCS de Lyon D 501 032 866 – TVA FR 93 501 032 866.

Lyon | Grenoble | Marseille | Paris | Lille

WF

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

CONVENTIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Caluire et Cuire, le 01/09/2026

Le commissaire aux comptes

NUMANS AUDIT

William FABRE

Signé par William FABRE
Le 29 sept. 2026

Signed with Universign doc_qODv tx_xnbAr4Zr1eeP

Numans
Audit



MABEMA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Numans
Audit

MABEMA

SAS au capital de 87 787 €
4 rue de Vienne
13127 VITROLLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société MABEMA,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MABEMA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MABEMA à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel 912 applicable en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés que les valeurs d'inventaire des titres de participation sont au moins égales aux valeurs nettes comptables figurant au bilan. Nous estimons que les éléments retenus pour déterminer la valeur d'inventaire, conformément aux principes comptables énoncés à la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables, sont pertinents.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Caluire et Cuire, le 01/09/2026

Le Commissaire aux comptes

NUMANS AUDIT

William FABRE

Signé par William FABRE
Le 29 sept. 2026

Signed with Universign doc_JXZd tx_xnbAr4Zr1eeP

ANNEXE :
DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS MABEMA

4 RUE DE VIENNE

ZONE INDUSTRIELLE LES ESTROUBLAN

13127 VITROLLES

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)	74 542	49 326	25 217	31 605
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	366 000		366 000	366 000
	Constructions	2 452 872	1 147 089	1 305 783	1 407 916
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	118 016	19 087	98 929	76 183
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations	418 478		418 478	418 478
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	3 355 366	1 166 176	2 189 190	2 268 577
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 102		1 102	
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	83 374	15 450	67 924	38 421
	Autres créances	753 696		753 696	466 778
	Charges constatées d'avance	640		640	219
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	64 973		64 973	34 942
	Total de l'actif circulant (IV)	903 784	15 450	888 335	540 360
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	4 333 693	1 230 951	3 102 742	2 840 543

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à moins d'un an	837 710	520 867

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 87 787)	87 787	87 787
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	176 000	176 000
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	8 779	8 779
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 614 569	1 359 014
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	360 677	255 555
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	2 247 812	1 887 135
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	787 882	895 769
	Emprunts et dettes financières divers (2)	15 624	13 324
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 402	2 817
	Dettes fiscales et sociales	27 613	19 335
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 441	10 200
	Produits constatés d'avance	11 966	11 962
	Total des dettes (1) (IV)	854 929	953 407
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	3 102 742	2 840 543

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	854 929	953 407
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	215 746		215 746	241 679
	Montant net du chiffre d'affaires	215 746		215 746	241 679
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			56 898	29
	Total des produits d'exploitation (I)			272 644	241 708
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			76 487	37 337
	Impôts, taxes et versements assimilés			44 390	48 307
	Salaires			7 641	7 553
	Cotisations sociales			45 781	45 039
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			122 027	105 093
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				15 450
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			148	7
	Total des charges d'exploitation (II)			296 475	258 785
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(23 832)	(17 076)

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(23 832)	(17 076)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	384 424	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	21 476	15 977
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		267 299
	Total des produits financiers (V)	405 900	283 276
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	21 391	10 205
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (VI)	21 391	10 205
	2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	384 509	273 071
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	360 677	255 994
	Produits exceptionnels (VII)		
	Charges exceptionnelles (VIII)		199
	4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(199)
	Participation des salariés aux résultats (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)		240
	Total des produits (I+III+V+VII)	678 544	524 984
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	317 866	269 429
	BENEFICE OU PERTE	360 677	255 555

(2) dont produits concernant les entités liées		
(3) dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 102 742** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **678 544** euros et un total **charges** de **317 866** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **360 677** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et méthodes comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Frais d'établissement

	31/12/2025	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital		25 217	
TOTAL		25 217	

Frais de recherche

	31/12/2025	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Fonds commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Total immobilisations incorporelles	74 542					74 542
Total immobilisations corporelles	2 900 636		55 857		19 605	2 936 888
Total immobilisations financières	418 478					418 478
TOTAL	3 393 656		55 857		19 605	3 429 909

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles	42 937	6 388		49 326
Total immobilisations corporelles	1 050 537	115 639		1 166 176
TOTAL	1 093 474	122 027		1 215 501

Provisions

Règlement ANC 2022-06

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2025
Provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation	15 450			15 450
TOTAL	15 450			15 450

Capital social

Règlement ANC 2022-06

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		87 787,00	1,0000	87 787,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		87 787,00	1,0000	87 787,00

Créances

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges constatées d'avances	837 710	837 710	
TOTAL	837 710	837 710	

Dettes

	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	787 882	787 882		
Dettes financières diverses	15 624	15 624		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 402	10 402		
Dettes fiscales et sociales	27 613	27 613		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 441	1 441		
Produits constatés d'avance	11 966	11 966		
TOTAL	854 929	854 929		

Plusieurs postes du Bilan

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Rémunérations des Dirigeants

	31/12/2025
Rémunérations des membres :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen DIF

	31/12/2025
Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF	
Volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande	

Répartition des effectifs par catégorie

	31/12/2025	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers		
Employés, techniciens, agents de maîtrise		
Cadres et ingénieurs		1
Autres catégories		
TOTAL		1

Identité de la société Mère

31/12/2025			
Dénomination sociale - Siège social	Forme	Capital	% Détenu